

06 nov. - Arrêté n° 134/MFBP/DI portant agrément de change manuel..	7
06 nov. - Arrêté n° 135/MFBP/DE portant dérogation individuelle...	7
06 nov. - Arrêté n° 136/MFBP portant annulation et ouverture de crédit	7
06 nov. - Arrêté n° 137/MFBP portant dérogation individuelle.....	8
06 nov. - Arrêté n° 138/MFBP portant agrément de change manuel...	8
07 nov. - Arrêté n° 139/MFBP/AD/DG portant concession d'un régime douanier de Magasins et Aires de dédouanement (MAD).....	9
07 nov. - Arrêté n° 140/MFBP/AD/DG portant concession d'un régime d'entrepôt spécial.....	9
07 nov. - Arrêté n° 141/MFBP/AD/DG portant concession d'un régime douanier de Magasins et Aires de dédouanement (MAD).....	10
19 nov. - Arrêté n° 142/MFBP/DCTCT portant création, organisation et attribution d'un comité de mise en application de la réforme de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique.....	10
19 nov. - Arrêté n° 143/MFBP/SG portant création, organisation et attributions d'un comité de pilotage du projet «Système Intégré de Gestion des Finances Publiques» dans le cadre de l'informatisation du ministère des Finances, du Budget et des Privatisations	12
19 nov. - Arrêté n° 144/MFBP/SG portant création, d'un projet « Intégré de Gestion des Finances Publiques» dans le cadre de l'informatisation du ministère des Finances, du Budget et des Privatisations	13
Ministère de la Santé	
2007	
12 nov. - Arrêté interministériel n° 1323/2007/MS/MTEFP portant ouverture du concours de recrutement du personnel pour le compte du ministère de la Santé	14
25 oct. - Arrêté n° 127/MS/CAB/DGS portant création des hôpitaux préfectoraux.....	16
06 nov. - Arrêté interministériel n° 138/MS/MFBP portant relèvement de l'indemnité hospitalière	17
Arrêtés portant nominations	17
02 nov. - Arrêté n° 131/MS/CAB/DGS/DPLET portant réorganisaion administrative et financière du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS).....	18
02 nov. - Arrêté n° 132/MS/CAB/DGS/DPLET portant organisaion administrative et financière du Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS)	19

02 nov. - Arrêté n° 134/MS/CAB/DGS/DPLET portant création et nomination des membres du comité de pilotage du projet «Appui à la sécurité transfusionnelle et à la lutte contre VIH/SIDA»	20
12 nov. - Arrêté n° 149/MS/CAB/DGS/DPLET portant création, composition et fonctionnement de la commission nationale d'enregistrement des médicaments et autres produits pharmaceutiques.....	21
12 nov. - Arrêté n° 150/MS/CAB/DGS/DPLET portant horaire d'ouverture et de fermeture des officines privées de pharmacies en République togolaise.....	23
12 nov. - Arrêté n° 151/MS/DGS/DPLET instituant la programmation sur trois ans des installations des officines de pharmacies privées au Togo	23
13 nov. - Arrêté n° 153/MS/CAB/DGS accordant autorisation d'ouverture d'un centre médico-social	24
13 nov. - Arrêté n° 154/MS/CAB/DGS accordant autorisation d'ouverture d'un cabinet médical	24
Décision accordant prime de rendement.....	25

Ministère de la Ville et de l'Urbanisme

02 nov. - Arrêté n° 263/MVU/DGUH portant approbation du plan de lotissement de la zone Zanguéra et de Légbassito.....	25
---	----

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

**LOIS, ORDONNANCES, DECRETS
ARRETES ET DECISIONS**

DECRETS

DECRET N° 2007-128/PR du 17 octobre 2007 portant création de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) à l'Université de Kara (UK)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Sur le rapport du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Vu la Constitution de la République Togolaise ;

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des universités du Togo, modifiée par la loi n° 2000-002 du 11 janvier 2000 ;

Vu le décret n° 99-01/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2003-280/PR du 3 décembre 2003 portant création des facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2006-119/PR du 16 septembre 2006 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2006-120/PR du 20 septembre 2006 portant composition du gouvernement, modifié par le décret n° 2007-017/PR du 14 mars 2007.

DECRETE

Article premier - Il est créé, à l'Université de Kara, une Faculté des Sciences et Techniques (FST).

Art. 2 - Les modalités d'application du présent décret seront précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Art. 3 - Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 17 octobre 2007

Le Président de la République,
Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre
Me Yawovi M. AGBOYIBO

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Messan Adimado ADUAYOM

DECRET N° 2007-129/PR du 17 novembre 2007 portant nomination du Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Sur le rapport du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Constitution de la République Togolaise ;

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des universités du Togo, modifiée par la loi n° 2000-002 du 11 janvier 2000 ;

Vu le décret n° 99-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2003-280/PR du 3 décembre 2003 portant création des facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2006-090 bis/PR du 31 août 2006 portant nomination du président de l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2006-119/PR du 16 septembre 2006 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2006-120/PR du 20 septembre 2006 portant composition du gouvernement, modifié par le décret n° 2007-017/PR du 14 mars 2007 ;

Vu le décret n° 2007-128/PR du 17 octobre 2007 portant création de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) à l'Université de Kara ;

DECRETE

Article premier - M. Gnon BABA, Maître de conférences (chimie organique) est nommé doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara.

Art. 2 - Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 22 novembre 2007

Le Président de la République,
Faure Essozimna GNASSINGBE

Le Premier ministre
Me Yawovi M. AGBOYIBO

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Messan Adimado ADUAYOM

DECRET N° 2007-130/PR du 22 novembre 2007 portant nomination du vice-doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Sur le rapport du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la Constitution de la République Togolaise ;

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des universités du Togo, modifiée par la loi n° 2000-002 du 11 janvier 2000 ;

Vu le décret n° 99-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2003-280/PR du 3 décembre 2003 portant création des facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2006-090 bis/PR du 31 août 2006 portant nomination du président de l'Université de Kara ;

Vu le décret n° 2006-119/PR du 16 septembre 2006 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2006-120/PR du 20 septembre 2006 portant composition du gouvernement, modifié par le décret n° 2007-017/PR du 14 mars 2007 ;

Vu le décret n° 2007-128/PR du 17 octobre 2007 portant création de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) à l'Université de Kara ;

DECRETE :

Article premier : M. M'Boussou KPEKPASSI, Maître-Assistant (mathématiques -analyse fonctionnelle) est nommé vice-doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara.